À LIRE AVANT VOTRE INSCRIPTION

RÈGLEMENT DOSSARD SOLIDAIRE VML 2027

Participer à cette opération, c'est bien plus qu'obtenir un dossard : c'est s'engager à nos côtés pour contribuer au financement de la recherche et au soutien des malades et de leurs familles.

En partenariat avec le Club des Sports de Chamonix, l'association Vaincre les Maladies Lysosomales (VML) propose des dossards solidaires pour le Marathon du Mont-Blanc 2027. Le principe est simple : vous réservez votre dossard, vous vous engagez à réunir un montant minimum de dons au profit de VML et, une fois cet objectif atteint, votre dossard est validé. Pour vous aider, VML vous propose une procédure de pré-réservation et la possibilité de créer une collecte de dons personnalisée, afin de mobiliser famille, amis, collègues ou votre entreprise pour réunir le Don.

1 | COMMENT OBTENIR VOTRE DOSSARD SOLIDAIRE ?

ÉTAPE 1 — PRÉ-RÉSERVEZ VOTRE DOSSARD

En préréservant votre dossard, vous vous engagez à entreprendre les démarches nécessaires pour atteindre votre objectif de collecte dans les délais prévus.

La pré-réservation s'effectue en ligne sur www.vml-asso.org, dans la limite des dossards disponibles et des quotas par course.

Lors de cette pré-réservation, un don initial de 30 €, ouvrant droit à réduction fiscale, vous est demandé. Ce premier engagement permet de confirmer votre motivation et d'éviter les réservations sans réelle intention de participation.

Dès votre pré-réservation enregistrée, VML s'engage à vous réserver un dossard, sous réserve que vous remplissiez les conditions de validation précisées ci-dessous.

Attention : la pré-réservation ne constitue pas une inscription définitive à la course.

ÉTAPE 2 — VALIDEZ VOTRE CONTRIBUTION SOLIDAIRE

Pour valider votre dossard, vous devez atteindre un montant minimum de dons, variable selon la course choisie.

COURSE	OBJECTIF MINIMUM
23 km	450 €
42 km	750 €
90 km	650 €
Duo Étoilé	650 € par binôme

Date limite pour atteindre votre objectif : 1 février 2027.

Deux possibilités vous sont proposées :

- **Effectuer directement votre contribution solidaire,** si vous souhaitez financer vous-même le montant demandé.
- **Demander une collecte de dons personnalisée,** pour inviter votre entourage à soutenir votre défi sportif et solidaire.

Vous pouvez également combiner ces deux solutions.

Ces montants sont des minimums, pas des plafonds ! Nous vous encourageons à poursuivre votre collecte au-delà de l'objectif pour soutenir encore davantage les actions de VML.

ÉTAPE 3 — FINALISEZ VOTRE INSCRIPTION

Dès que votre contribution solidaire est validée, VML vous adresse un lien personnel d'inscription sur le site officiel du Marathon du Mont-Blanc.

Vous devrez impérativement finaliser cette inscription finale avant le 1er avril 2027.

Votre participation reste soumise au respect du règlement officiel de l'événement, notamment des conditions médicales et des justificatifs requis par l'organisateur.

Le prix du dossard est pris en charge dans le cadre de l'opération solidaire, hors options éventuelles.

Une **contribution à la compensation carbone** liée à votre déplacement vous sera toutefois demandée en sus. Simulation du coût sur : https://www.marathonmontblanc.fr/coureurs/reglement-des-courses

2 | ÉVÉNEMENT ÉCORESPONSABLE

Depuis plusieurs années, le Marathon du Mont-Blanc s'engage à réduire son impact écologique (déchet, impact, pollution). A ce titre nous encourageons fortement tous nos coureurs à emprunter des transports bas carbone, en limitant au maximum l'usage de l'avion, et en préférant les transports en commun pour rejoindre Chamonix mais aussi pour se déplacer dans la vallée durant l'événement.

3 | ANNULATION ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

Vous devez renoncer à votre participation ?

Une blessure, un imprévu personnel ou professionnel peuvent vous contraindre à abandonner votre projet. Nous le comprenons parfaitement.

Dans ce cas, **prévenez VML dès que possible** afin que votre dossard puisse bénéficier à un autre coureur solidaire.

Selon la situation et avec l'accord de VML :

- Votre pré-réservation et votre collecte pourront être transférées à une personne de votre choix.
- À défaut, VML pourra remettre le dossard à disposition d'un autre participant.

Votre collecte n'a pas atteint son objectif au 1 février 2027 ?

VML examinera votre situation et pourra, selon le montant déjà collecté et votre mobilisation, vous accorder un délai supplémentaire. À défaut, l'association pourra décider de réattribuer votre dossard, après vous en avoir informé.

Absence de mobilisation ou de réponse

VML se réserve le droit d'annuler une pré-réservation, sans remboursement du don initial, lorsqu'un participant n'a engagé aucune démarche de collecte et reste sans réponse aux relances de l'association par courriel ou téléphone.

IMPORTANT : LES DONS NE SONT PAS REMBOURSABLES

Tous les dons reçus par VML restent acquis à l'association, y compris si vous renoncez à participer, si votre collecte n'atteint pas son objectif ou si votre dossard n'est pas validé. Cette règle est liée à la nature même des dons et aux dispositions fiscales applicables, notamment à l'émission de reçus fiscaux.

Les sommes collectées continueront dans tous les cas à soutenir les missions de VML.

4 | BESOIN D'INFORMATIONS ?

Contactez François ROBERT — 06 84 83 95 96 | partenariat@vml-asso.org

Association Vaincre les Maladies Lysosomales • www.vml-asso.org